

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Les élèves effectueront leur rentrée scolaire le :

**Jeudi 2 septembre 2021 à 9h00.**

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire dans les meilleures conditions, vous voudrez bien prendre connaissance de l'ensemble des documents joints nécessaires à l'élaboration du dossier d'inscription de votre enfant au collège de la Montagne Ardéchoise.

**Le dossier prérempli sera donné à votre enfant jeudi 17 juin 2021. Il vous est demandé de vérifier les informations et de signer le dossier. Vous pouvez rendre ce dossier au choix :**

- Votre enfant le rapporte au secrétariat du collège le lundi 21 juin (8h30-17h) ou le mardi 22 juin (8h30 - 12h)
- Une permanence sera assurée le lundi 28 juin de 8h30 à 17h pour accueillir les parents.

Documents à apporter le jour de l'inscription :

**Assurance** : Fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2021/2022. Envoi par mail possible

**Photocopie du livret de famille** : Facultatif ; uniquement en cas de modification de la situation familiale (en cas de divorce joindre une copie du jugement).

❖ **Fournitures scolaires** :

La liste des fournitures scolaires vous sera envoyée par mail. Elle sera également disponible sur le site de l'établissement.

❖ **Dans le courant du mois de septembre 2021**, des documents complémentaires vous seront transmis :

- **La demande de bourses pour l'année 2021/2022** : Les demandes de bourses se feront via votre espace téléservices.
- **Les demandes de fonds social** : Pour les familles en difficulté passagère une aide peut être proposée par l'intermédiaire du fonds social : (cantine, sorties scolaires, fournitures scolaires). Les dossiers seront à retirer auprès de la gestionnaire.

❖ **L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)** : Pour les élèves souhaitant s'inscrire à l'association sportive les mercredis après-midi en 2020/2021, les dossiers seront remis par le professeur d'EPS à la rentrée 2021. La cotisation est de 23 euros par an.

❖ **Autres informations** :

**Tarifs au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2021 (hors déduction de bourses)** :

Demi-pension : 207.2 €

Internat : 498.4 €